

RÉUNION COMMUNE DES POLICES FLUVIALES ET DE LA NAVIGATION DES ÉTATS MEMBRES DE LA CCNR

Ref: CC/CP (17)05



La Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) a tenu les 9 et 10 novembre 2017 sa réunion quadriennale avec les polices fluviales et de navigation de ses États membres et AQUAPOL.

Cette rencontre, qui s'est tenue à Berlin dans les locaux du ministère fédéral des Transports et des Infrastructures numériques (BMVI) avec l'appui de la délégation allemande, a permis des discussions fructueuses et enrichissantes à de nombreux titres.

La réunion a constitué une plate-forme pour un échange d'opinions et de pratiques entre les autorités de police. Les questions traitées couvraient l'ensemble des règlements de la CCNR (prescriptions nautiques, sociales, techniques et transport de matières dangereuses). En outre ont été abordés des sujets concrets et actuels liés aux tâches des autorités, tels que le développement des activités de loisirs et de sports nautiques, le respect des temps de repos ou la signalisation des bâtiments.

Cette rencontre a également permis une discussion directe et un échange d'expériences entre les autorités en charge de l'application des règlements de la CCNR et les rédacteurs de ces textes juridiques. Ainsi a été soulignée plus particulièrement la possibilité de fournir des indications permettant d'adapter les règlements aux différentes évolutions de la navigation intérieure, qu'elles soient techniques, sociétales ou économiques.

AQUAPOL, le réseau des polices fluviales européennes, a également été associé à ces réflexions, apportant un éclairage supplémentaire aux différents échanges.

Enfin, l'ensemble des participants a salué la richesse et la qualité des échanges qui, par le biais de concertations sur la mise en œuvre, concourent à l'harmonisation du régime rhénan et au maintien, tout le long de la voie d'eau, d'un haut niveau de sécurité. Les participants sont convenus de se retrouver en 2021.

À PROPOS DE LA CCNR

La CCNR est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour l'organisation de la navigation sur le Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, c'est l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement qui dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la CCNR concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.

CONTACT

Secrétariat de la CCNR
2, Place de la République
67082 Strasbourg
+33 (0)3 88 52 20 10
ccnr@ccr-zkr.org
www.ccr-zkr.org



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin
2, place de la République
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. +33 (0)3 88 52 20 10
Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org
www.ccr-zkr.org